

# WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 6 octobre 2015

A l'attention des membres de la  
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert  
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert  
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour construire une annexe au rez-de-chaussée en façade arrière et agrandir le garage de la maison au 18, avenue du Centaure.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Nous demandons premièrement que les statistiques soient modifiées correctement. En effet, dans le tableau le taux d'imperméabilisation est toujours à 0,67 tandis que le texte parle de 0,56. Quel est le bon chiffre ?

Nous nous trouvons devant un deuxième projet qui reste assez conséquent par rapport à la situation actuelle et qui ne répond pas complètement aux considérants de la commission de concertation du 22 mai 2015, plus particulièrement en ce qui concerne l'agrandissement du garage. L'avis avait indiqué qu'il ne fallait pas agrandir le garage tant en largeur qu'en profondeur.

Nous demandons à la commission de concertation de refuser l'agrandissement du garage pour une meilleure intégration de ces extensions par rapport aux voisins.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Bernard Devillers  
Coordinateur